

Communiqué de presse

Dissolution des soulèvements de la terre : déterminé-es à dire non !

Ce mardi 28 mars le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, annonçait engager une procédure de dissolution envers l'association les Soulèvements de la terre, pilier de la résistance aux mégabassines de Sainte-Soline.

Depuis la victoire contre l'aéroport de Notre Dame des Landes, Solidaires 44 est impliqué dans les luttes contre les projets inutiles et écocides, d'Amazon à Montbert jusqu'au port du Carnet, en passant par les Sablières et méthaniseurs de St Colomban.

Ces luttes contre la ré-intoxication du monde, nous les avons menées avec les camarades des Soulèvements des Terres, collectif de militant-es qui œuvrent pour la justice sociale et environnementale et impliqué-es dans les combats écologiques inévitables.

Nous, union syndicale Solidaires 44 avons travaillé et militer avec les Soulèvements des Terres, et, dissolution ou pas, nous continuerons de le faire.

Cette dissolution n'atténuera ni leurs combativités, ni leurs batailles que nous soutenons et auxquelles nous continuerons de participer.

Le ministre de l'Intérieur préfère s'attaquer aux résistant-es au glyphosate plutôt qu'aux pollueurs, aux paysans solidaires plutôt qu'aux exploitants productivistes destructeurs de nature, à la jeunesse écologiste plutôt qu'aux voleurs d'eau.

Deux jeunes militants se battent contre la mort depuis la manifestation sanglante contre les mégabassines à Ste-Soline de ce 25 mars. Toutes nos pensées et amitiés militantes vont à ces personnes et à leurs proches.

Solidaires 44 dénonce la répression faite à ceux et celles qui s'opposent à la privatisation de l'eau et se battent pour le bien commun.

Solidaires 44 appelle à une autre dissolution : celle du ministère de l'Intérieur et de ses méthodes violentes !

Nous exigeons l'abandon de toutes procédures de dissolution collectif des Soulèvements des Terres et nous appelons à rejoindre les rassemblements de soutien qui auront lieu :

- **Jeudi 30 mars, 19h, devant les préfectures (Nantes).**